



# pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Date: 1<sup>er</sup> avril 2015

Rédacteur : Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 172- Chemin Rampon (Lyon 3°)

**Demande de valorisation d'un itinéraire piétonnier**



Une entrée confidentielle

Dans un chapitre intitulé "Ouvrir la ville aux piétons", la *Charte du Piéton* du Grand Lyon recommande « d'aménager ou entretenir les chemins de traverse ou raccourcis, en dehors des réseaux de voirie, et d'offrir ainsi aux piétons des itinéraires qui puissent être différents de ceux des automobilistes, par les trajets les plus courts ».

**Bien caché dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, il existe un itinéraire répondant parfaitement à ces recommandations.**

A partir de la rue Roger Bréchan, il faut emprunter une minuscule impasse, peu engageante, dénommée Chemin Rampon (photo ci-dessus). Puis, 35 m plus loin à droite (voir repère sur la photo), par une petite porte anonyme (voir médaillon ci-dessus), on accède au parc Sisley (9 000 m<sup>2</sup> avec de grands et beaux ombrages) et on le traverse sur 200 m pour se trouver dans la rue du Professeur Paul Sisley.

**A l'écart du bruit et de la pollution de la circulation, dans un cadre beaucoup plus agréable que les trottoirs ordinaires, cet itinéraire mérite d'être signalé. Ce qui permettrait d'en augmenter la fréquentation, pour l'agrément des piétons, grands et petits (école Nové-Josserand à 100 m).**

Voici quelques suggestions à cet effet :

- dans le cercle rouge, remplacer la plaque de rue et le panneau "Sens interdit", vétustes et en très mauvais état, par des panneaux neufs. Le panneau "Impasse" serait plus adapté que "Sens interdit" ;
- **en entrée de l'impasse, poser un panneau directionnel** indiquant : [(logo piéton) - Parc Sisley -35 m]. C'est l'élément le plus important pour guider le piéton et augmenter la fréquentation, dans l'intérêt des piétons. Sans cela, le parcours restera seulement pratiqué par quelques initiés.
- au dessus de la porte, dans le sens de l'entrée poser une enseigne [Parc Sisley] et remplacer le panneau dégradé indiquant les horaires d'ouverture par un panneau neuf. Dans le sens de sortie, poser une plaque donnant la direction, par exemple "Porte du Dauphiné" ou toute autre mention plus appropriée.

**Destinataires :** M. Thierry Philip, maire du 3<sup>e</sup> arrondt. et Mme Lucie Briatte, adjointe

- M. Alain Giordano, adjoint au maire de Lyon / M. Thierry Chartier, Ville de Lyon

- Le Progrès